

Strasbourg, le 1^{er} février 2018

EPAS(2018)05

Accord partiel élargi sur le sport (EPAS)

27^e réunion du Bureau du Comité de direction de l'APES

Agence des droits fondamentaux de l'UE
Schwarzenbergplatz 11
A-1040 Vienne

(Salle de conférence, 1^{er} étage)

Jeudi 25 janvier 2018, 9h30 – 17h00
Vendredi 26 janvier 2018, 9h00 – 12h30

Liste des décisions

1. Ouverture de la réunion

La réunion est ouverte par Zoran Verovnik (Slovénie), Vice-Président du Comité de direction de l'APES. Il note que le Président, M. Frédéric Sanaur, s'est fait excuser et ne pourra pas participer à cette réunion parce qu'il est retenu par ses nouvelles fonctions de Directeur général de la Fédération française d'athlétisme et a quitté le Ministère. Le remplacement de M. Sanaur en qualité de membre et de Président du Comité de direction est abordé au point 8.

La liste complète des participants figure en Annexe I au présent document.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le Bureau adopte l'ordre du jour sans amendement, tel qu'il figure à l'annexe II du présent document.

3. Rapports des réunions récentes

Le Bureau prend note du rapport présenté oralement par le Président du Comité consultatif sur la réunion tenue la veille par son Bureau, dont les débats ont souligné l'intérêt d'une révision de la Charte européenne du sport, étant donné que son contenu est désormais obsolète et peu pertinent.

Le Bureau prend note des rapports écrits de :

- la 26^e réunion du Bureau du Comité de direction de l'APES, Paris, 29 septembre 2017
- la 14^e réunion du Comité statutaire de l'APES, Strasbourg, 10 novembre 2017, ainsi que la liste des décisions prises par procédure écrite en 2017 par le Comité statutaire de l'APES
- la Table ronde sur la cartographie nationale des infrastructures sportives, Paris, 2 octobre 2017
- l'atelier sur le thème « Combattre le discours de haine dans le sport », Sarajevo, 21-22 novembre 2017

Le Bureau prend également note des rapports présentés oralement par le Secrétariat sur le succès de la Conférence *Play the Game* (Eindhoven, 26-30 novembre 2017) et sur la Réunion de clôture du Projet joint PSS+ (Leicester, 19 novembre 2017) et prend les décisions suivantes sur les rapports susmentionnés:

Décision: le Bureau:

1. **approuve** le questionnaire présenté par le Secrétariat suite à la Table ronde sur la cartographie nationale des infrastructures sportives et **charge** le Secrétariat de le diffuser auprès des Etats membres;
2. **décide** qu'une poursuite de la coopération avec *Play the Game* serait approuvée par l'APES, à condition que l'APES continue d'accorder la priorité aux questions de bonne gouvernance et d'intégrité dans ses activités.

4. Nouvelles récentes

4.1 Etats membres – questions budgétaires pour 2018

Le Bureau prend acte des explications du Secrétariat sur la situation critique dans laquelle se trouve le Conseil de l'Europe en raison de la réduction de la contribution financière de la Turquie à compter du 1^{er} janvier 2018 et de la suspension du versement de sa contribution 2017 par la Fédération de Russie depuis mai 2017, ainsi que les incertitudes à propos de ses versements dus en 2018. Le Bureau fait observer que la Fédération de Russie est un Etat membre de l'APES, et que si elle ne verse pas sa contribution au budget de l'APES en 2018, le Bureau sera contraint de prendre des décisions difficiles pour limiter les activités et le personnel de l'Accord. La situation sera plus claire fin février, quand les Etats devraient avoir versé la première tranche de leur contribution annuelle.

Concernant d'éventuels nouveaux membres, le Bureau prend acte des contacts actuellement en cours entre le Secrétariat et l'Allemagne, l'Italie et l'Ukraine. Il salue l'initiative du ministère géorgien d'organiser des réunions avec les ambassadeurs nationaux à Tbilissi pour les informer de la Conférence ministérielle et les encourager à adhérer à l'APES s'ils n'en sont pas encore membres.

Décision: le Bureau:

1. **charge** le Secrétariat d'aider le délégué de la Géorgie à préparer les messages sur l'APES à transmettre lors de ces réunions avec les Ambassadeurs;
2. **charge** le Secrétariat de s'abstenir de tout engagement financier concernant les activités non encore confirmées et que le Bureau sera peut-être appelé à geler lors de sa prochaine réunion, en mars.

4.2 Organisations partenaires

Le Bureau prend note de l'appréciation positive du Comité consultatif sur la demande d'adhésion de [European Network of Sport Education](#) (ENSE).

Décision: le Bureau:

1. **décide** qu'il convient de demander par écrit au Comité de direction s'il estime qu'il convient ou non d'admettre l'ENSE au Comité consultatif;
2. **charge** le Secrétariat de contacter la FISU et de fixer une date limite pour son intention de demander le renouvellement de son adhésion, étant donné la nouvelle candidature présentée par l'EUSA.

4.3 Comité des Ministres / Assemblée parlementaire

Le Bureau prend acte des nouvelles du Secrétariat concernant les récents rapports sur le sport adoptés par l'APCE (rapporteurs Jensen et Brasseur), la visite du Président de la FIFA au Comité des Ministres, le 11 janvier, et l'échange de vues qu'aura prochainement le GR-C avec le Directeur général adjoint du Sport de l'Allemagne (22 février). Le Bureau examine l'impact de ces événements sur la recommandation sur la bonne gouvernance que l'APES élabore actuellement, et note qu'ils devraient être suivis lors de la réunion plénière commune de mai 2018.

4.4 Conventions du Sport

Le Bureau note que la nouvelle Convention sur une approche intégrée de la sécurité, de la sûreté et des services lors des matches de football est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2017 grâce à trois ratifications. Son comité ne devrait toutefois pas être constitué avant la 10^e ratification. Des travaux sont en cours pour préparer un déplacement des activités de la T-RV vers la nouvelle T-S4.

Le Bureau indique qu'un partenariat a été lancé avec la DG1-Affaires juridiques dans le cadre du programme HELP (formation aux droits de l'homme pour les professionnels du droit) pour mettre en place un stage de formation sur les droits de l'homme dans le sport à l'intention de la Fédération de Russie. Ce stage est en cours d'élaboration avec l'aide de collègues et d'experts des trois conventions du sport et de l'APES.

Le Bureau note l'absence d'évolution dans la situation de l'UE et sur la Convention de Macolin, et que les États non membres de l'UE avancent rapidement dans les procédures de ratification. Le thème de la Rencontre informelle de mise en réseau ministérielle prévue à Moscou (point 7.3) mettra l'accent sur la promotion de cette convention.

4.5 Autres organes du Conseil de l'Europe

Le Secrétariat informe le Bureau que le Groupe d'États contre la corruption (GRECO) du Conseil de l'Europe prépare une étude sur les poursuites contre la corruption dans le secteur privé, y compris en rapport avec le sport.

Décision: le Bureau:

1. **décide** que le Secrétariat devrait inviter un expert du GRECO à présenter l'étude à la réunion plénière de l'APES, en mai 2018, et que M. Jensen et Mme Brasseur (rapporteurs de l'APCE) seront également invités à participer à un échange de vues.

4.6 Secrétariat du Conseil de l'Europe

Le Bureau prend note des récentes nouvelles concernant la longue absence probable de Clarisse Bonjean du Secrétariat de l'APES et lui souhaite un prompt rétablissement.

5. Programme d'activités 2017 de l'APES

5.1 Clôture du Programme d'activités et reliquat du budget 2017

Le Bureau prend note du tour d'horizon présenté par le Secrétariat sur les activités de 2017 non réalisées conformément aux résultats attendus de l'APES (par exemple, des visites d'évaluation).

Décision: le Bureau:

1. **note que** la somme de 14 000 € a été transférée du budget ordinaire de l'APES de 2017 sur le compte spécial, conformément à la décision prise par le Comité de direction à sa 11^e réunion, en mai 2017.

5.2 Utilisation du Compte spécial

Le Bureau prend note de la proposition du Secrétariat d'engager 15 800 € du Compte spécial pour assurer la continuité au secrétariat d'une fonction d'assistant de janvier à mars 2018 (un accord préalable sur cette somme a déjà été obtenu auprès du président sortant du Comité de direction). Le Bureau note que les deux tiers de cette somme seront réaffectés aux projets KCOOS+ et ALL IN pour deux mois de travail de l'assistant concerné, avant son retour au secrétariat de l'APES en mars, afin de travailler à plein temps sur le projet ALL IN.

Décision: le Bureau:

1. **approuve** le transfert d'un montant de 5000€ de la ligne budgétaire 9000 vers la ligne budgétaire 2291, pour faire face aux besoins urgents du secrétariat ou optimiser l'utilisation des liquidités de l'APES, après consultation préalable du président du Comité de direction.

6. Programme d'activités de l'APES : 2018-2019

(Calendrier des activités 2018)

Le Bureau prend note du document EPAS(2018)07 qui contient le Programme d'activités pour 2018, tout en reconnaissant qu'il risque de devoir l'actualiser en mars à la lumière de la situation relative à la Fédération de Russie. Les activités suivantes - ventilées selon les trois piliers (sport éthique, inclusif et sain) - sont présentées par le Secrétariat.

6.1 SPORT ETHIQUE

a) Lutte contre la corruption / Promotion de la bonne gouvernance

i. Partenariat « IPACS »

Le Bureau note que l'APES assurera la coordination de la *Task Force* 3, mais que les implications budgétaires seront minimales étant donné que la plupart des réunions se tiendront par vidéoconférence en raison des différences de fuseaux horaires. S'agissant de la composition de la *Task Force*, le Bureau est favorable à la représentation de la France ou de la Suisse pour l'Europe et, s'il faut ajouter un pays d'Océanie, les îles Fidji pourraient être envisagées en qualité de petit pays qui fait de grands progrès en matière de gouvernance.

Au niveau du mouvement sportif, un expert suggère un renforcement de l'implication de l'AGFIS, tout en reconnaissant que les gouvernements n'ont pas à s'ingérer dans ces questions.

ii. Plan d'action de Kazan (PAK)

Le Bureau note que l'APES coordonnera le Groupe de travail sur l'Action 3 du PAK et le projet d'ordre du jour de la première réunion, qui se tiendra très probablement le 25 avril 2018, avant celle du CIGEPS, à Paris (26-27 avril 2018).

iii. Projet de Recommandation du Comité des Ministres sur la promotion de la bonne gouvernance dans le sport

Une procédure écrite est en cours pour réunir les propositions de modifications au projet de recommandation. Les Etats avaient jusqu'au 9 février 2018 pour les communiquer par écrit au secrétariat. Le traitement de ce projet de recommandation par le GR-C et par les Délégués des ministres devrait aboutir avant la conférence ministérielle d'octobre 2018.

iv. *Sports Governance Observer*

Le Bureau prend note des informations actualisées sur ce projet communiquées par l'expert de *Play the Game*. Il indique au Bureau que depuis la conférence de *Play the Game* fin novembre 2017, vingt pays supplémentaires ont sérieusement manifesté leur intérêt d'être associés au projet SGO, dont de nombreux États membres du CdE. Le Bureau note également que l'événement de clôture du projet sera organisé à Louvain (Belgique) le 13 novembre 2018. Le Secrétariat ajoute que 4000€ du budget de l'APES ont été réservés pour ce projet, afin d'apporter une aide financière à tout pays de l'APES (avec priorité aux États non membres de l'UE) qui souhaiterait participer.

v. *Base de données sur les cas de corruption alléguée dans le sport (DACCS)*

Le Bureau prend note des progrès réalisés par le Secrétariat dans l'amélioration de la méthodologie de recherche des affaires, et constate que 133 affaires sont à présent identifiées pour 2016, contre 67 l'année dernière.

Décision: le Bureau:

1. **décide** d'envoyer au Secrétariat ses idées ou commentaires sur le projet d'ordre du jour proposé en vue du point ii. (EPAS(2018)03);
2. **charge** le Secrétariat de déposer sur le site d'accès restreint sa présentation sur la DACCS parmi les documents de la réunion, afin qu'elle puisse être téléchargée.

6.2 SPORT INCLUSIF

a) *Promotion de la diversité et lutte contre la discrimination*

i. *Thème prioritaire pour 2019*

Le Bureau prend note des conclusions du rapport de la conférence de Limassol (mai 2017) et identifie, à l'issue de la discussion:

- i) approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes (en mettant l'accent sur la dimension des violences sexuelles, qui résume la problématique de l'égalité des sexes, et en faisant le lien avec la campagne #metoo), et
- ii) la protection des personnes dans les secteurs défavorisés,

comme les deux thèmes envisageables pour le thème de la diversité en 2019.

b) *Les migrants et leur intégration par le sport*

Le Bureau prend note des informations actualisées sur la [plate-forme interactive](#) créée par le Secrétariat et encourage à soumettre davantage de projets, qui viendront s'ajouter aux 41 qui sont déjà en ligne.

c) *Egalité femmes-hommes dans le sport*

i. Nouveau projet conjoint UE/CdE: « TOUS ENSEMBLE - vers une parité des genres dans le sport »

Le Bureau prend note du document EPAS(2018)02 qui décrit le projet conjoint qui sera lancé le 1^{er} mars 2018 pour une période de 20 mois. 15 pays ont déjà manifesté leur volonté de participer, et le Secrétariat espère que d'autres viendront les rejoindre. L'expert de la Croatie indique que ce projet ira très bien avec le séminaire sur les questions d'égalité entre les femmes et les hommes, prochainement organisé pendant la présidence croate du Comité des Ministres.

d) Coupe « football friends »

i. Proposition de collaboration

Le Bureau prend note de la proposition mais décide que le contexte de ce projet (sport de masse) ne constitue pas un thème prioritaire pour l'APES, notamment si l'on considère les incertitudes qui planent sur le budget 2018.

Décision: le Bureau:

1. **charge** le Secrétariat de préparer une étude d'impact des thèmes proposés sous 6.2.a)i. à temps pour permettre de prendre une décision finale lors de la réunion plénière de mai 2018;
2. **décide** de ne pas soutenir financièrement la proposition de la Coupe « football friends ».

6.3 SPORT SÛR

a) Arts martiaux et activités de combat

i. Projet de recommandation du Comité des Ministres

Le Bureau examine la portée de la version actuelle du projet de recommandation, et considère notamment qu'il devrait conserver son approche fondée sur les risques et non mettre l'accent sur des questions complexes de reconnaissance.

b) Inclusion et protection des enfants dans le sport

i. Suivi du projet PSS+ et l'initiative « Start to talk »

Le Bureau prend note des résultats attendus et atteints dans le cadre du projet PSS+ et félicite tous ceux qui ont participé à la réalisation des produits d'une grande qualité (clip vidéo et kit de formation). Le Bureau note également que dans le budget 2018, 28 000 € sont prévus pour aider le réseau d'experts à assister les Etats membres dans la mise en œuvre des mesures de lutte contre les abus sur enfants dans le sport, et pour pérenniser les projets PSS et PSS+. Le Vice-Président du Comité consultatif propose de chercher un créneau dans le programme de la Convention SportAccord (assemblée générale AIMS) afin de présenter la vidéo et de toucher un public plus large.

Décision: le Bureau:

1. **décide** de maintenir la procédure d'actualisation du projet de recommandation (point 6.3.a)i.) conformément au calendrier et qu'une version mise à jour, tenant compte des commentaires reçus dans le cadre de l'actuelle procédure écrite, soit examinée par la réunion plénière de mai 2018.
2. **décide** que son champ d'application doit être limité aux pratiques de combat « extrêmes » et qu'une définition de cette notion devrait être introduite dans la recommandation; **charge** le Secrétariat de procéder à des consultations sur ce point avec les fédérations de sports de combat reconnues par l'AGFIS et **propose** de les rencontrer lors de la Convention SportAccord;
3. **charge** le Secrétariat de lui indiquer quand les produits de PSS+ seront officiellement lancés (mars 2018) afin qu'il utilise son propre réseau pour en assurer une large diffusion.

6.4 ACTIVITES STATUTAIRES

a) Visites d'évaluation

i. Norvège: le Bureau note que cette visite est confirmée pour la semaine 12 (semaine du 19 mars 2018), même si le rapport national n'est pas encore parvenu au Secrétariat.

ii. Géorgie: les dates de la visite sont confirmées (28 février au 2 mars 2018); le rapport national est parvenu au Secrétariat, qui commence à constituer l'équipe d'évaluations. Pour le Bureau, Marija Crnkovic (Croatie) indiquera au Secrétariat si elle est disponible; d'autres membres de l'équipe seront proposés par le Secrétariat, avant d'être approuvés par le président.

iii. Islande: le rapport national n'est pas encore parvenu au Secrétariat, mais la visite est prévue pour mai 2018.

Décision: le Bureau:

1. **décide** que pour la visite en Géorgie, le Secrétariat devrait proposer des représentants parmi les trois membres du Comité consultatif qui font essentiellement la promotion du sport pour tous (ISCA, TAFISA Europe et ENGSO) pour faire partie de l'équipe d'évaluation, et en sélectionner un selon le principe « premier arrivé, premier servi ».

b) Réunions statutaires

- i. Comité de direction: la réunion plénière conjointe est prévue les 14-15 mai 2018 à Strasbourg, ce qui offre aux experts la possibilité de participer aux courses de Strasbourg, le 13 mai.
- ii. Comité consultatif: première réunion plénière le 14 mai au matin, pendant la réunion à huis clos du Comité de direction.
- iii. Comité Statutaire: pas encore de date fixée, mais la réunion annuelle devrait se tenir en septembre 2018.

c) Partenariats

i. Mémoires d'accord

Le Bureau note que le mémorandum d'accord entre le Conseil de l'Europe et l'UEFA est prêt pour la signature mais qu'il a été difficile de définir une date qui convienne aux deux signataires; ils sont toutefois convenus de le signer le 16 octobre 2018, pendant la Conférence ministérielle.

Le possible mémorandum d'accord avec la FIFA évoqué lors de la visite de M. Infantino au Comité des Ministres en janvier 2018 devrait être signé à une date ultérieure, vers la fin de l'année 2018.

ii. Projet MESGO

Le Bureau prend note du document (EPAS(2018)INF07rev) établi par le Secrétariat et contenant la proposition de négocier un partenariat avec MESGO pour apporter une contribution à la mise en place d'un Master pour dirigeants sportifs. Le Bureau convient que ce serait une bonne manière de mieux faire connaître l'APES et de lui donner une plus grande visibilité, mais craint que certains experts n'aient pas les moyens de participer, même si l'APES négocie des tarifs préférentiels.

iii. Union européenne

Le Bureau note que le Secrétariat a envoyé une lettre officielle à la Commission pour demander le statut d'invité au sein du Groupe d'experts de l'UE sur l'intégrité dans le sport, mais n'a pas encore reçu de réponse officielle.

Décision: le Bureau:

1. **décide** de charger le Secrétariat de lancer des négociations avec les représentants de MESGO sur les conditions d'un éventuel partenariat, et de les inviter à la réunion plénière conjointe en mai 2018 pour une présentation du programme de Master; recommande de négocier une période d'essai de deux ans (soit une édition) afin de permettre à l'APES de procéder à une évaluation approfondie avant de s'engager dans un partenariat à long terme.

7. Conférences des Ministres responsables du Sport

7.1 14^{ème} Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres responsables du Sport, Budapest, 29 novembre 2016

Le Bureau prend note de la mise à jour des actions de mise en œuvre des résolutions de Budapest telles qu'elles sont présentées dans le document EPAS(2016)56rev3.

7.2 15^{ème} Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres responsables du Sport, Tbilissi, Géorgie, 16 octobre 2018

- a) Programme des trois jours de réunion
- b) Informations générales sur le contenu

Le Bureau prend note de la présentation du Secrétariat sur le calendrier des trois jours de réunion à Tbilissi (15-17 octobre 2018), et relève que la Conférence ministérielle proprement dite aura lieu le 16 octobre. Le Bureau examine les options envisageables pour tenir une réunion le 17 octobre (soit une réunion de coopération entre les organes du Conseil de l'Europe et l'Union européenne, soit une réunion interparlementaire avec l'Assemblée parlementaire), en gardant à l'esprit la distance que la plupart des participants devront couvrir ainsi que les horaires des vols de Tbilissi. Le Bureau prend également note de la synthèse présentée par le Secrétariat et formule des observations et des propositions concernant les orateurs de haut niveau qui pourraient être invités pour chaque thème. Afin d'inciter les ministres à participer à l'événement, le Secrétariat s'efforce de convaincre les délégations qu'il sera possible d'organiser des entretiens bilatéraux à cette occasion. L'expert géorgien a confirmé que les contacts pris avec les ambassadeurs en poste à Tbilissi pourront être mis à profit pour communiquer sur cet aspect.

- c) Calendrier de préparation

Le Bureau prend note du calendrier et rappelle l'importance de le respecter pour éviter tout retard.

- d) Liste des invités

Le Bureau prend note du projet de liste des invités et décide qu'il n'est pas nécessaire d'y ajouter le Congrès.

- e) Aspects organisationnels

Le Bureau prend note des informations présentées oralement par la déléguée de la Géorgie sur les aspects logistiques de la conférence, qui indique qu'un lieu approprié a été trouvé ainsi qu'un hôtel 5 étoiles pour accueillir les participants à proximité. Elle espère que les autorités géorgiennes prépareront une déclaration destinée à être signée par toutes les délégations au niveau ministériel, exprimant leur soutien aux questions sportives au plan politique. Le Bureau aborde des aspects relatifs aux droits de l'homme qui pourraient figurer dans cette déclaration. D'une manière générale, le Bureau souhaite qu'elle soit ciblée et aussi spécifique possible, et estime qu'elle devrait également être signée par le mouvement sportif.

Décision: le Bureau:

1. **confirme** la date de la Conférence ministérielle au 16 octobre 2018;
2. **décide** de communiquer au Comité des Ministres, pour information, la liste des organismes invités;
3. **actualise** le document de synthèse et **charge** le Secrétariat de poursuivre son travail sur le programme en se basant sur cette version actualisée.

7.3 Evénement informel de réseautage ministériel (à l'occasion de la Coupe du Monde de la FIFA, Moscou, le 14 juin 2018)

- a) Aspects organisationnels – dates et lieu éventuels
- b) Thème principal : promotion de la convention STCE n° 215
- c) Programme et format de la conférence

Le Bureau prend note de la présentation orale de l'expert de la Fédération de Russie sur l'événement lors duquel les Ministres seront invités à assister à la cérémonie d'ouverture et au premier match du tournoi. Les autorités russes offriront également une visite du musée des sports et un déjeuner. Une réunion de deux heures préalable aux événements sociaux mettra l'accent sur la promotion de la convention contre la manipulation des compétitions sportives.

Un membre du Bureau demande quelles seront les implications pour cet événement si la Fédération de Russie ne remplissait pas ses obligations financières à l'égard de l'APES en 2018. Le Secrétariat déclare que dans cette éventualité, le Bureau devra décider à sa réunion du mois de mars quelles actions du Programme d'activités devront être réduites, en gardant à l'esprit que 10 000 € du budget sont prévus pour cette manifestation afin de couvrir la présence du Secrétariat du Conseil de l'Europe, la production de documents, les traductions, etc. L'expert de la Fédération de Russie déclare que la majeure partie des coûts de l'événement (réception, transferts sur place, billets pour les matches, etc.) seront couverts par ses autorités et que les frais de voyage et de séjour seront couverts soit par la Fédération de Russie, soit par les participants.

Décision: le Bureau:

1. **décide** de lancer la préparation de l'événement conformément au document EPAS(2017)60 mais de ne pas le confirmer avant la prochaine réunion du Bureau, en mars.

8. Questions statutaires

8.1 Changements au sein du Bureau

Le Bureau regrette le départ de Frédéric Sanaur (France) de sa fonction de Président du Comité de direction pour des raisons de carrière professionnelle. Il note que conformément au Règlement intérieur de l'APES:

« Si le Président perd sa qualité de représentant au sein de l'APES ou démissionne de son mandat de Président avant son terme, le Vice-président devient, immédiatement et automatiquement, Président pour la durée restante de ce mandat. Le Bureau désigne alors un nouveau Vice-président parmi les représentants qui siègent en son sein pour la durée restante de ce mandat. »

« Le Président ou le Vice-président doit être issu du groupe 1 [...], et ils doivent être issus de groupes différents. »

Comme les seuls États membres de l'APES du Groupe 1 sont actuellement la France et la Fédération de Russie, le Vice-Président devrait provenir d'un de ces deux pays. La rapporteure pour l'égalité entre les femmes et les hommes, Marija Crnkovic, rappelle au Bureau l'importance de veiller à l'équilibre hommes/femmes lors de la réélection de membres.

Le Bureau note également l'intention de Mila Andreeva (Bulgarie) de quitter le Bureau, en raison de ses liens moins étroits avec le ministère des Sports depuis son déménagement à Berlin.

Décision: le Bureau:

1. **note** le passage immédiate et automatique de Zoran Verovnik (Slovénie) du poste de Vice-Président à celui de Président;

2. **nomme** Alexey Morozov (Fédération de Russie) comme Vice-Président issu des membres du Bureau;

3. **note** que si une autre délégation manifeste son intérêt pour assurer la présidence, Zoran Verovnik serait prêt à laisser la place et que des élections extraordinaires du/de la président(e), du/de la vice-président(e) seront organisées lors de la prochaine réunion plénière, en mai 2018;

4. **charge** le Secrétariat de demander à la France de confirmer rapidement qui sera son nouveau chef de délégation au Comité de direction;

5. **charge** le Secrétariat de lancer immédiatement l'élection de nouveaux membres du Bureau dès que la France aura désigné un candidat;
6. **note** qu'en raison de ses nouvelles responsabilités professionnelles, Mila Andreeva (Bulgarie) quittera vraisemblablement le Bureau avant la réunion plénière du Comité de direction, en mai 1018; **la prie** de consulter, si nécessaire les autres membres du Groupe 4 (Arménie, Azerbaïdjan, Belarus, Géorgie, Albanie, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Grèce, Monténégro, Serbie, « L'ex-République Yougoslave de Macédoine ») afin de proposer un candidat pour la remplacer en mai.

9. Visibilité

9.1 Publications

- a) Manuel de bonnes pratiques – la durabilité des grands événements sportifs

Le Bureau prend note des informations récentes du Secrétariat sur les derniers manuels publiés et approuve les prochaines étapes dans le processus de collecte d'informations visant à compiler un manuel sur la durabilité sociale des grands événements sportifs, présenté dans le document EPAS(2017)38rev.

9.2 Site web sur le Sport

Le Bureau félicite le Secrétariat pour la présentation et le contenu du nouveau site Web sur le sport et prend acte des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la phase 2 du projet (nouveau site d'accès restreint).

10. Questions diverses

Néant.

11. Date et lieu de la prochaine réunion

Décision: le Bureau:

1. **décide** de tenir sa prochaine réunion à Paris le 27 mars 2018.

Appendix I – List of participants / Liste des participants**BUREAU MEMBERS / MEMBRES DU BUREAU****BULGARIA / BULGARIE**

Ms Mila ANDREEVA
International and Public Relations Coordinator
Ministry of Youth and Sports

CROATIA / CROATIE

Ms Marija CRNKOVIĆ
Head of Division for Sport Association and International Affairs
Ministry of Science, Education and Sports

GEORGIA / GEORGIE

Ms Manana KAVTARADZE
Head of International Relations and European Integration
Ministry of Sport and Youth Affairs

ICELAND / ISLANDE

Mr Óskar Þór ÁRMANNSSON
Senior Adviser
Department of Cultural Affairs
Ministry of Education, Science and Culture

RUSSIAN FEDERATION / FEDERATION DE RUSSIE

Mr Alexey MOROZOV
Director of the Department of winter sport's development and preparations for the Olympic Games in Sochi
Ministry of Sport

SLOVENIA

Mr Zoran VEROVNIK
Secretary
Ministry of Education, Science, Culture and Sport

CONSULTATIVE COMMITTEE / COMITE CONSULTATIF

Mr Jens Sejer ANDERSEN (Chair of the EPAS Consultative Committee)
International Director
Danish Institute for Sport Studies
PLAY THE GAME

Mr Michal BUCHEL (Vice-Chair of the EPAS Consultative Committee)
Chief Executive Officer
International SAMBO Federation (FIAS)

APOLOGISED / EXCUSE

FRANCE

M. Frédéric SANAUR

Chef du Bureau des Relations internationales, des Affaires européennes et des grands
Evénements

Direction des sports

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

EPAS SECRETARIAT / SECRETARIAT DE L'APES

Mr Stanislas FROSSARD

EPAS Executive Secretary

Mr Michael TRINKER

EPAS Deputy Executive Secretary

Ms Heather STEWART

EPAS Administrative Assistant

Annexe II – Ordre du jour annoté

1. Ouverture de la réunion

La réunion sera ouverte par Zoran Verovnik (Slovénie), Vice-président du Comité de direction de l'APES.

2. Adoption de l'ordre du jour

EPAS(2018)01

Action: Le Bureau est invité à adopter l'ordre du jour EPAS(2018)01.

3. Rapports des réunions récentes

3.1 Rapport (oral) – réunion du Bureau du Comité consultatif de l'APES, Vienne, le 24 janvier 2018

Action: Le Bureau est invité à prendre note de ce rapport oral.

3.2 Liste de décisions – 26^{ème} réunion du Bureau du Comité de direction de l'APES, Paris, le 29 septembre 2017

[EPAS\(2017\)56](#)

Action: Le Bureau est invité à prendre note de ce rapport.

3.3 Décisions – 14^{ème} réunion du Comité Statutaire de l'APES, Strasbourg, le 10 novembre 2017

[EPAS-SC\(2017\)3rev1](#)

Recueil des décisions prises par procédure écrite en 2017 par le Comité statutaire de l'APES

[EPAS-SC\(2017\)INF2](#)

Action: Le Bureau est invité à prendre note de ces rapports.

3.4 Rapport – Table ronde sur la sur la cartographie nationale des infrastructures sportives, Paris, le 2 octobre 2017

[EPAS\(2017\)52](#)

Action: Le Bureau est invité à prendre note de ce rapport et à approuver le projet de questionnaire proposé.

([lien](#) vers le projet de questionnaire)

3.5 Réactions/ « feedback » – Forum Play the Game, Eindhoven, Pays-Bas, les 26-30 novembre 2017

Action: Le Bureau est invité à donner son avis sur la possibilité pour l'APES de continuer à être un partenaire actif de cette conférence à l'avenir.

3.6 Rapport – Atelier "Combattre le discours de haine dans le sport", Sarajevo, les 21-22 novembre 2017

[EPAS\(2017\)61](#)

Action: Le Bureau est invité à prendre note de ce rapport.

3.7 Réunion de clôture – [Projet joint PSS+](#), Leicester, Royaume-Uni, le 19 décembre 2017

Action: Le Bureau est invité à prendre note du rapport oral fait par le Secrétariat.

4. Informations récentes

4.1 Etats membres – questions budgétaires 2018

4.2 Organisations partenaires

- Proposition concernant la demande d'adhésion du Réseau européen pour l'éducation sportive (« [European Network of Sport Education](#) », ENSE) au Comité consultatif

[EPAS\(2017\)INF17](#)

4.3 Comité des Ministres / Assemblée parlementaire

[Doc. 14464](#)

[Doc. 14452](#)

4.4 Conventions du Sport

[EPAS\(2018\)INF01](#)

4.5 Autres organes du Conseil de l'Europe

4.6 Secrétariat du Conseil de l'Europe

Action: Le Bureau est invité à prendre note de la mise à jour orale faite par le Secrétariat.

5. Programme d'activités de l'APES : 2017

5.1 Clôture du Programme d'activités et reliquat du budget 2017

[EPAS\(2017\)7rev1](#)

[Sport\(2017\)1](#)

5.2 Utilisation du Compte spécial

Action: Le Bureau est invité à prendre note de la mise orale faite par le Secrétariat, en particulier :

- l'allocation d'un montant de 14k€ non dépensé sur l'exercice 2017, conformément à la décision du Comité de direction ;
- l'engagement de 15,800.00 € pour assurer la continuité d'une fonction, avec accord du président du Comité de direction (les deux tiers de cette somme devant être ré imputés sur les projets KCOOS+ et ALL-IN)

Projet de décision : Étant donné l'immobilisation temporaire des fonds de la ligne budgétaire 2291, le Bureau approuve le transfert d'un montant de 5000.- de la ligne budgétaire 9000 vers la ligne budgétaire 2291, pour faire face à des besoins urgents ou optimiser l'utilisation des liquidités de l'APES, après consultation préalable du président du Comité de direction.

6. Programme d'activités de l'APES : 2018-2019

[\(Calendrier des activités 2018\)](#)

[EPAS\(2018\)07](#)

6.1 SPORT ÉTHIQUE

a) Lutte contre la corruption / Promotion de la bonne gouvernance

- Partenariat « IPACS »
- Plan d'Action de Kazan
- Projet de recommandation du Comité des Ministres
- Sports Governance Observer
- Base de données sur les cas de corruption alléguée dans le sport (DACCS)

[EPAS\(2017\)55rev2](#)

[EPAS\(2017\)46rev](#)

[EPAS\(2017\)47rev](#)

[EPAS\(2018\)03](#)

[EPAS\(2017\)26rev](#)

Action: Le Bureau est invité à prendre note de la mise à jour orale faite par

le Secrétariat.

6.2 SPORT INCLUSIF

a) *Promotion de la diversité et la lutte contre la discrimination*

[EPAS\(2017\)36](#)

- i. Thème prioritaire pour 2019

Action: Le Bureau est invité à identifier les thèmes à proposer.

b) *Les migrants et leur intégration par le sport*

- i. [Plate-forme interactive](#)

c) *Egalité femmes-hommes dans le sport*

[EPAS\(2018\)02](#)

- i. Nouveau projet joint UE/CoE : « ALL IN – towards gender balance in sport »

d) *Coupe « football friends »*

[EPAS\(2018\)INF02](#)

- i. Proposition de collaboration

Action: Le Bureau est invité à prendre note de la mise à jour orale faite par le Secrétariat.

6.3 SPORT SÛR

a) *Arts martiaux et activités de combat*

[EPAS\(2017\)41rev1](#)
[DHDE-sport07/SF/cl](#)

- i. Projet de recommandation du Comité des Ministres

Action: Le Bureau est invité à donner son avis sur la suite de la procédure.

b) *Inclusion et protection des enfants dans le sport*

- i. Suivi du projet PSS+ et l'initiative « Start to talk »

Action: Le Bureau est invité à prendre note de la mise à jour orale faite par le Secrétariat.

6.4 ACTIVITÉS STATUTAIRES

a) *Visites d'évaluation*

[SPORT\(2017\)02](#)

- i. Norvège
- ii. Géorgie
- iii. Islande

b) *Réunions statutaires*

- i. Comité de direction
- ii. Comité consultatif
- iii. Comité statutaire

c) *Partenariats*

- i. Protocoles d'accord
- ii. Projet MESGO
- iii. Union européenne

[EPAS\(2018\)INF03](#)
[EPAS\(2017\)INF07rev](#)

Action: Le Bureau est invité à prendre note de la mise à jour orale faite par le Secrétariat.

7. Conférences des Ministres responsables du Sport

7.1 14^{ème} Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres responsables du Sport, Budapest, le 29 novembre 2016

[EPAS\(2016\)56rev3](#)

Action: Le Bureau est invité à prendre note de la mise à jour des actions de mise en oeuvre des résolutions.

7.2 15^{ème} Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres

responsables du Sport, Tbilissi, Géorgie, le 16 octobre 2018

- a) Programme des 3 jours de réunion (15, 16 et 17 octobre 2018)
- b) Informations générales sur le contenu
- c) Calendrier de préparation
- d) Liste des invités
- e) Aspects organisationnels

[MSL15\(2018\)INF01](#)
[EPAS\(2017\)59](#)
[EPAS\(2018\)INF04](#)

Action: Le Bureau est invité à prendre note des documents de travail et de la présentation orale faite par le Secrétariat et à confirmer les options proposées.

7.3 Evénement informel de réseautage ministériel (à l'occasion de la Coupe du Monde de la FIFA, Moscou, le 14 juin 2018)

- a) Aspects organisationnels – date et lieu
- b) Thème principal : promotion de la convention STCE n° 215
- c) Programme et format de la conférence

[EPAS\(2017\)60](#)

Action: Le Bureau est invité à prendre note des documents de travail et de la présentation orale faite par le Secrétariat et à confirmer le cadre pour l'organisation de cet événement.

8. Questions statutaires

8.1 Changements au sein du Bureau

Action: Le Bureau est invité à prendre note de la mise à jour faite par le Secrétariat.

9. Visibilité

9.1 Publications

- a) Manuel de bonnes pratiques – la durabilité des grands événements sportifs

Action: Le Bureau est invité à prendre note de la mise à jour faite par le Secrétariat et à approuver la suite de la procédure.

[EPAS\(2018\)11](#)
[EPAS\(2018\)38rev](#)

9.2 Site web Sport

Action: Le Bureau est invité à prendre note des mises à jour faites par le Secrétariat.

10. Divers

11. Date et lieu de la prochaine réunion

Action: Le Bureau est invité à décider sur la date de sa prochaine réunion (proposition du Secrétariat : 26 ou 27 ou 28 mars 2018).